

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
Band:	7 (1981)
Heft:	2
Artikel:	La deuxième génération d'espagnols en Suisse : résultats et interrogations d'une enquête-participation
Autor:	Gonvers, J.-P. / Monnier, L. / Rham, G. de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-814491

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA DEUXIÈME GÉNÉRATION D'ESPAGNOLS EN SUISSE

Résultats et interrogations d'une enquête-participation*

J.-P. Gonvers, L. Monnier, G. de Rham et A. Mottaz

Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques,
1000 Lausanne, Suisse.

RÉSUMÉ

Présentations de quelques résultats d'une enquête par questionnaire réalisée en 1978 sur la deuxième génération d'Espagnols en Suisse : situation familiale, formation scolaire et professionnelle, problème de la langue et désir de retour. Essai de réflexion sur la question de l'intégration en relation avec une problématique culturelle (identité des jeunes Espagnols), de classe (travailleurs immigrés) et de conflits de générations.

ZUSAMMENFASSUNG

Diese Studie gibt einige Resultate von einer Erhebung mit Fragebogen bekannt. Sie wurde im Jahre 1978 durchgeführt und betrifft die zweite Generation von Spaniern in der Schweiz: Familiensituation, Schul- und Berufsausbildung, Sprachprobleme und der Wunsch, nach Spanien zurückzukehren. Überlegungen über das Integrationsproblem im Zusammenhang mit der kulturellen Problematik (Identität der junge Spanier), über die Klassenproblematik (immigrierte Arbeiter) und über das Generationenproblem.

1. AVANT-PROPOS

Nous évoquerons succinctement ici les conditions et certains résultats d'une expérience d'enquête-participation réalisée "en collaboration" avec les responsables d'un mouvement de jeunes Espagnols (JOC/E) ainsi que les questions qu'une telle recherche a laissé ouvertes.

Si les résultats de l'enquête peuvent servir de contribution à une problématique de l'ethnicité et de l'intégration, c'est moins par les données directement utilisables qu'ils représentent que par la nécessité à laquelle ils nous ont amenés de nous poser de nouvelles questions sur cette problématique. Le discours sur l'intégration des étrangers, dominé par une vision assimilationniste (au plan social) et fonctionnaliste (au plan sociologique), ne nous est en effet pas apparu comme opératoire dans une enquête-participation de ce genre¹.

*Le lecteur souhaitant prendre connaissance des résultats complets de l'enquête se référera à la publication qui en a été faite: JOC/E; Gonvers, J.-P.; Monnier, L.; de Rham, G. & Mottaz, A. (1980), "Qui sont-ils? Suisses et/ou Espagnols?" (Institut de science politique, Lausanne).

¹Cf. Oriol, M. (1980), "Bilan des études sur les aspects culturels et humains des migrations internationales en Europe occidentale (1918-1979)" (European Science Foundation, Strasbourg).

2. CHERCHER LE DRAME : GENÈSE DE L'ENQUÊTE

A l'automne 1975, nous avons été contactés par les responsables au niveau suisse de la Juventud Obrera Cristiana Emigrante (JOC/E) qui désiraient une aide pour le dépouillement d'une petite enquête par questionnaire réalisée en Suisse auprès de cent jeunes Espagnols, enfants d'immigrés. Cette enquête était un des volets d'une enquête européenne réalisée également en France, en Allemagne et en Belgique.

Il est tout de suite apparu que, faute d'un échantillonnage construit et contrôlé et d'une prise d'informations fiable ainsi qu'en raison de la formulation ambiguë de certaines questions, il n'était guère possible d'interpréter sérieusement des résultats découlant d'une information obtenue dans de telles conditions d'enquête. Cependant, très intéressés par le sujet, nous étions prêts à faire, avec ce groupe de jeunes militants, une nouvelle enquête plus conforme aux règles élémentaires d'une recherche empirique de ce type. En accord avec la JOC/E, nous nous sommes attelés à cette tâche sans tarder et cela a duré 4 ans, faute de ressources spécifiques en temps et en argent notamment.

La problématique générale de la recherche fut, en fait, assez difficile à circonvenir car les interrogations de la JOC/E étaient multiples. En tant que mouvement de *jeunes*, la JOC/E cherchait à mieux comprendre la situation dramatique, à ses yeux, de la "deuxième génération". En tant que mouvement *ouvrier*, elle s'intéressait à la situation professionnelle des jeunes Espagnols et à ses déterminants, notamment scolaires. En tant que mouvement *chrétien*, elle prêtait une importance particulière à l'évolution des représentations religieuses et morales, qui apparaissaient comme différentes de celles de la première génération d'immigrés. En tant que mouvement d'*émigrés*, elle était très sensible à la double appartenance culturelle des enfants d'émigrés et à la difficulté pour eux de se construire une identité culturelle, nationale stable. C'est à partir de cette problématique polyvalente, à la limite polymorphe, que nous avons été amenés, dans le cadre d'un séminaire pluridisciplinaire, à construire "en collaboration" avec eux la démarche de l'enquête.

Il s'est alors produit un phénomène qu'un certain nombre de chercheurs empiriques connaissent bien : les effets de la mise en présence de deux modes d'approche différents de la réalité, à savoir celui de l'observation systématisée et de la réflexion généralisante, et celui du vécu et de l'action sociale qui se sont traduits au début de la recherche par la confrontation de deux univers conceptuels disjoints. En effet, beaucoup de choses distançait les deux groupes : d'une part, le monde académique dont nous étions les représentants, habitués avant tout à la réflexion sur l'objet, sur les méthodes et les moyens de capture de la réalité devant s'insérer dans un certain corpus de connaissances scientifiques, elles-mêmes fruit du consensus d'une certaine classe d'intellectuels, et d'autre part, le monde de l'action sociale représenté par des militants, pour la plupart de condition ouvrière, conditionnés par la nécessité de la lutte, du soutien social, de la revendication en vue d'atteindre certains objectifs sociaux.

Dès les premiers colloques, on s'est vite aperçu que, malgré quelques accords apparents de langage, les deux groupes avançaient dans le dialogue tout à fait parallèlement, sans que leurs modes d'approche respectifs ne se rejoignent sur des points précis. Le monde de la recherche, dont nous émanions, qui nous avait rendus conscients de la nécessaire rupture épistémologique et nous avait habitués à l'approche systématique conditionnée par tout un univers conceptuel admettant pour acquis un certain nombre de concepts définis ou redéfinis, nous engageait dans une problématique qui se voulait structurée et structurante mais qui transformait à ses fins propres, pour répondre à un modèle intelligible de la réalité de l'immigration, les faits vécus par d'autres. Nous reproduisions sans le vouloir un discours politologique et sociologique donnant une image de la réalité qui devenait alors très différente de celle perçue quotidiennement par les jeunes Espagnols et dans laquelle ils ne se reconnaissaient plus. L'expression du vécu quotidien, que les jeunes émigrés conceptualisaient surtout en des termes existentiels, devenait une source permanente de malentendus face à la grille et au modèle interprétatif d'un groupe de chercheurs qui voulaient comprendre leur réalité en l'appréhendant de "L'extérieur"².

Ce fut cependant sur ce plan-là une expérience très enrichissante par le fait même que, nous autres chercheurs qui nous voulions efficaces, c'est-à-dire être une aide pour la JOC/E, avons dû procéder à un ajustement de nos prétentions épistémologiques et nous résoudre à appliquer nos exigences méthodologiques à l'univers des indicateurs de la réalité désignés par le groupe de jeunes militants. Engagés dans l'action sociale, ils portaient l'accent sur des éléments de la réalité perçus la plupart du temps en mode "affectif" dont le répondant ou le signifié s'insérait souvent mal dans notre propre armature conceptuelle et méthodologique de chercheurs. Comment pouvait-il en être autrement puisque ces jeunes qui s'interrogeaient sur eux-mêmes ne pouvaient le faire que dans des termes correspondant à leur propre pratique du quotidien. C'était à nous de nous adapter.

Les interviews en profondeur de plusieurs jeunes Espagnols et la discussion en groupes à laquelle participaient aussi des étudiants ont fourni la matière du questionnaire de l'enquête, composé principalement de questions fermées (99 questions) touchant les thèmes qui leur apparurent comme les plus importants ou les plus significatifs de la situation de la deuxième génération : migration familiale et personnelle, adaptation à l'école en Suisse, activité (études, apprentissage, travail non-qualifié), relations amicales et sociales, image de l'Espagne et souhait du "retour", attitude face à la sexualité et à la religion.

² Pour être plus précis, il serait même possible de distinguer quatre types de discours dans le cadre de ces échanges préliminaires à l'enquête. Du côté des émigrés, il faudrait distinguer le discours militant des dirigeants de la JOC/E dont le "vécu" était situé par rapport à un cadre conceptuel plus ou moins explicite, celui du système d'exploitation capitaliste, du discours de la base moins politisée et plus silencieuse. Le même clivage apparaît du côté des "universitaires" suisses entre les chercheurs et les étudiants, ces derniers constituant une base plus sceptique quant à l'élaboration de la problématique.

Les interviews ont été réalisés au printemps 1978 dans toute la Suisse (Tessin excepté) auprès de 354 jeunes Espagnols âgés de 16 à 21 ans nés en Suisse ou venus rejoindre leurs parents alors qu'ils étaient en âge de scolarité ou plus jeunes. Ces interviews devant être réalisés en espagnol, ce sont des membres de la JOC/E qui fonctionnaient comme enquêteurs. Ces enquêteurs ayant été rapidement formés pour cette tâche, l'emploi du questionnaire très directif s'est révélé particulièrement judicieux. De plus, la construction de l'échantillon de type "aléatoire stratifié" a permis un contrôle régulier des enquêteurs et de la prise d'information, car ils travaillaient "sur adresse". Les contrôles faits "a posteriori", grâce aux statistiques fédérales des étrangers parues en 1978, ont montré que l'échantillon obtenu, du moins en ce qui concerne certaines variables non contrôlées au départ (telles que celles de l'âge, du sexe et de la scolarisation), est réellement représentatif de la réalité c'est-à-dire s'en écarte si peu qu'il s'inscrit dans les limites de confiance admissibles dans le cas d'un sondage de ce type.

3. SITUATION FAMILIALE

Un des points sur lesquels la JOC/E portait particulièrement son attention était celui de la rupture familiale due à l'émigration qui précède et prépare la rupture culturelle que le jeune subira inévitablement par la suite en venant rejoindre ses parents en Suisse.

Tableau 1. La séparation enfants-parents.

Durée approximative de la séparation	Ont été séparés			
	du père		de la mère	
	N	%	N	%
- 1 an	47	16,7	54	23,8
- 2 ans	43	15,3	47	20,7
- 3 ans	38	13,5	32	14,1
- 4 ans	37	13,2	25	11,0
- 5- 6 ans	45	16,0	31	13,7
- 7- 8 ans	29	10,3	13	5,7
- 9 ans et plus	42	14,9	25	11,0
TOTAL	281	100%	227	100%

Les résultats (Tableau 1) nous révèlent que le processus d'émigration est échelonné et qu'il provoque effectivement un éclatement familial séparant provisoirement les jeunes de leurs parents. Cette séparation est rarement brève : 80% des jeunes ont été séparés de leur père, en moyenne pendant 4 ans et demi et 65% l'ont été de leur mère durant 3 ans et demi. Restant en Espagne, les jeunes sont en général accueillis par la proche parenté.

Quant à la famille nucléaire, elle subit un processus de mobilité sociale descendante lié à l'émigration. Nous retrouvons en effet un phénomène bien connu, celui de la déqualification professionnelle des travailleurs immigrés (Tableau 2).

Tableau 2. La déqualification professionnelle.

Profession du père	Activité professionnelle en ...			
	Espagne		Suisse	
	N	%	N	%
- manœuvres	77	21,8	171	48,3
- employés non qualifiés	4	1,1	28	7,9
- ouvriers qualifiés	152	42,9	113	31,9
- artisans indépendants	19	5,4	4	1,1
- petits indépendants	8	2,3	-	-
- agriculteurs indépendants	44	12,4	-	-
- employés qualifiés	16	4,5	8	2,3
- petits cadres	5	1,4	5	1,4
- cadres moyens	3	0,8	2	0,6
- cadres supérieurs	3	0,8	4	1,1
- sans activité professionnelle	3	0,8	7	2,0
NRP	20	5,6	12	3,4
TOTAL	354	100%	354	100%

Les femmes immigrées de la première génération se trouvent pour la plupart (76%) en situation de salariées, alors que ce n'était pas le cas avant la migration (19%).

Pour les jeunes venus en Suisse, cette famille "prolétarisée" reste le lieu principal de leur relation à la culture espagnole, et ceci surtout par les relations entre parents et enfants. En effet, l'enquête montre (Tableau 3) que l'espagnol reste la langue utilisée de préférence dans les relations avec les parents. Mais apparaît, déjà dans les relations avec les frères et sœurs, l'incidence de la socialisation à la culture helvétique par l'usage de la langue locale (phénomène nettement plus marqué en Suisse romande qu'en Suisse alémanique).

Ces données permettent de comprendre pourquoi certains jeunes interviewés et surtout les responsables de la JOC/E parlent de rupture entre générations. rupture qu'ils attribuent à un fossé culturel. Pour les responsables de la JOC/E, les conflits qui peuvent naître entre parents et enfants à propos de la gestion du temps libre et des fréquentations (ainsi que de la gestion du salaire) devaient constituer un autre indicateur de cette rupture culturelle entre les parents, porteurs de la culture espagnole, et les jeunes, ayant évolué en direction de la culture suisse. Les résultats de l'enquête sont toutefois nuancés quant à l'existence de véritables conflits familiaux; en outre, lorsque de tels conflits sont ressentis par les jeunes, leur fondement générationnel est peut-être aussi important que leur dimension

Tableau 3. Les langues utilisées.

Langue utilisée de préférence avec ...	Les parents				Les frères et sœurs				Les amis			
	Suisse aléman.		Suisse romande		Suisse aléman.		Suisse romande		Suisse aléman.		Suisse romande	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
- espagnol seul	140	97,2	186	89,0	80	55,6	61	29,2	46	31,9	28	13,4
- allemand seul	-	-	-	-	33	22,9	1	0,5	32	22,2	-	-
- français seul	4	2,8	8	3,8	7	4,9	75	35,9	6	4,2	92	44,0
- allemand & espagnol	-	-	-	-	17	11,8	-	-	54	37,5	-	-
- français & espagnol	-	-	15	7,2	1	0,7	54	25,8	-	-	83	39,7
- français & allemand	-	-	-	-	1	0,7	-	-	-	-	-	-
- allemand & français & espagnol	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NRP	-	-	-	-	5	3,5	18	8,6	1	0,7	3	1,4
TOTAL	144	100%	209	100%	144	100%	209	100%	144	100%	209	100%

nationale-culturelle. Seule une enquête comparative portant sur les jeunes suisses et les jeunes d'autres nationalités permettrait de dégager la dimension culturelle des relations intrafamiliales, traduisant une adaptation différenciée dans le pays d'immigration selon les générations.

4. FORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Il faut distinguer trois catégories dans la seconde génération espagnole, selon le niveau de formation :

- les “étudiants” : 23,5% (soit 14,1% formation supérieure
9,3% scolarité obligatoire)
 - les travailleurs *qualifiés* : 46,8% (soit 38,4% apprentissage en cours
ou achevé
8,5% école professionnelle
en cours ou achevée)
 - les travailleurs *non qualifiés* : 29,1%

De l'avis des responsables de la JOC/E, un des aspects dramatiques de la situation de la deuxième génération résidait dans la marginalisation qui découle de la discrimination s'exerçant à l'école et dans la formation professionnelle (apprentissage, écoles professionnelles). Il était donc intéressant d'établir le cursus scolaire des jeunes Espagnols (Tableau 4) et leurs possibilités de formation professionnelle, ainsi que les relations entre ces deux phénomènes. Les jeunes Espagnols de la deuxième génération fréquentent en général une école suisse. Cela tient d'une part à notre définition de la deuxième génération et d'autre part à l'absence d'écoles espagnoles assurant la scolarité obligatoire en Suisse ou près de la frontière – situation qui diffère notamment de celle des Italiens. La durée moyenne de cette scolarité suisse est d'environ sept ans. Cette scolarisation ne se fait évidemment pas sans rencontrer certaines difficultés. Du reste 51 % des jeunes avouent en avoir rencontré et pour 83% d'entre eux, elles étaient avant tout d'ordre linguistique.

Tableau 4. Le niveau scolaire.

Niveau scolaire atteint	N	%
- primaire	198	59,3
- "primaire supérieure"	49	14,7
- collège secondaire	62	18,5
- école supérieure de type "supérieur" + gymnase	8	2,4
- uniquement dans une école professionnelle	3	0,9
- ne précise pas	14	4,2
TOTAL	334	100%

S'il est banal de constater que le niveau de scolarité ne s'élève au-dessus du primaire, dans une mesure significative, que lorsque la scolarité en Suisse est suffisamment longue (au moins 5 ans), il l'est moins de relever que la probabilité d'accéder à une formation professionnelle, et davantage encore à une formation supérieure (école de commerce, technique et autres écoles semi-professionnelles, gymnase, université), augmente nettement avec la durée de la scolarité en Suisse (Tableau 5).

Tableau 5. Activité professionnelle et nombre d'années d'école suivies en Suisse.

Nombre d'années d'école en Suisse	Activité professionnelle					
	Etudiants		Travailleurs qualifiés		Travailleurs non qualifiés	
	N	%	N	%	N	%
- jusqu'à 2 ans	2	2,9	18	10,8	42	40,7
- 3-4 ans	6	8,6	27	16,3	24	23,3
- 5-6 ans	12	17,1	22	13,2	13	12,6
- 7-8 ans	9	12,9	24	14,5	9	8,7
- 9 ans et plus	40	57,1	73	44,0	6	5,8
NRP	1	1,4	2	1,2	9	8,7
TOTAL	70	100%	166	100%	103	100%

On est ainsi amené à poser le constat d'une certaine efficacité de l'insertion des jeunes Espagnols dans la filière de formation scolaire et professionnelle. Mais cette insertion est sélective, en ce sens que 10,5% seulement des jeunes suivent ou ont suivi une formation débouchant sur une maturité (gymnase, école de commerce), de plus, moins de 4% fréquentent un technicum ou une école de même niveau. Les données de l'enquête ne permettent pas de distinguer l'effet de sélection lié à la nationalité (ou à la culture espagnole) de celui qui tient à l'appartenance à la classe ouvrière.

5. LES TRAVAILLEURS NON QUALIFIÉS : LES LAISSÉS-POUR-COMpte DE L'INSERTION

Cette catégorie de non qualifiés (29,1% du total) se compose en majorité de femmes (61%) qui travaillent en nombre à peu près égal dans le secteur secondaire et le tertiaire, alors que les hommes sont actifs pour 2/3 dans l'industrie et 1/4 dans le tertiaire. Les raisons de leur non-qualification professionnelle peuvent s'expliquer par l'entrelas de circonstances extérieures et personnelles. En effet, 37% d'entre eux avouent des connaissances insuffisantes de la langue, 30% n'ont pas pu trouver de place d'apprentissage, alors que 25% ont voulu gagner de l'argent dès la fin de leur scolarité.

Tableau 6. Conséquences de la crise économique en Suisse.

Conséquences	Travailleurs			
	Non qualifiés		Qualifiés	
	N	%	N	%
- rien n'a changé dans son travail	64	62,1	138	83,1
- il a été au chômage partiel	14	13,6	3	1,8
- il a été au chômage total	11	10,7	1	0,6
- il a été obligé de changer d'entreprise sans changer de métier	1	1,0	5	3,0
- il a été obligé de changer de métier	5	4,9	1	0,6
- autres	5	4,9	4	2,4
NRP	3	2,9	14	8,4
TOTAL	103	100%	166	100%

Du fait de leur absence de qualification, ils sont plus vulnérables que les qualifiés aux effets de la crise économique (Tableau 6).

On peut donc considérer que l'insertion des non qualifiés dans la structure socio-économique suisse est limitée : 35% d'entre eux ont subi la crise dans leur emploi, contre 8% des qualifiés (il est vrai, souvent encore en apprentissage). Ils se trouvent en situation incertaine, soumis aux aléas de la conjoncture économique et politique (ce sont les plus sensibles à la xénophobie), et remplissent une fonction de réserve de main-d'œuvre. Ils sont ainsi plus proches des migrants de la première génération, et même des plus instables de ceux-ci, que des autres membres de la deuxième génération.

Cet état de fait est-il transitoire et destiné à se résorber ? On sait que les non qualifiés sont les moins scolarisés en Suisse, parce que les plus tard venus : 64% ont moins de 5 ans d'école suisse, 60% environ moins de 7 ans de séjour en Suisse. Pour la majorité d'entre eux, leur non-insertion semble principalement due à une émigration à un âge ne permettant plus l'insertion dans la filière de formation scolaire et professionnelle. Les restrictions légales au regroupement familial ayant été récemment maintenues, on a des raisons de supposer que l'éclatement familial prolongé va certainement se poursuivre pour une fraction des enfants d'immigrés, ce qui est de nature à perpétuer l'existence de cette catégorie de laissés-pour-compte.

6. LE DÉSIR DE RETOURNER EN ESPAGNE

Le résultat peut-être le plus surprenant de l'enquête, compte tenu de "l'insertion" des jeunes Espagnols dans la société suisse, et le très net désir de retourner vivre en Espagne (72%) (Tableau 7).

Tableau 7. Le jeune souhaite-t-il retourner en Espagne pour y vivre ?

Le jeune	Homme		Femme		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%
– souhaite retourner en Espagne pour y vivre	115	70,6	138	72,6	253	71,7
– ne souhaite pas retourner en Espagne	35	21,5	47	24,7	82	23,2
– ne sait pas	9	5,5	5	2,6	14	4,0
NRP	4	2,4	–	–	4	1,1
TOTAL	163	100%	190	100%	353	100%

Ce désir ne varie guère selon le sexe, la région linguistique (romande/allemande) ou l'activité professionnelle. Qu'ils désirent retourner en Espagne ou rester en Suisse, les raisons invoquées spontanément par les jeunes pour expliquer et justifier leur choix relèvent premièrement du domaine de l'affectif :

- pour l'Espagne : sentiment d'appartenance à la nation espagnole (c'est ma patrie, je suis espagnol, ...) et à une famille espagnole (77%);
- pour la Suisse : sentiment d'appartenance à la société suisse et des liens qu'ils y ont tissés (54%).

A ces raisons invoquées spontanément s'en ajoutent d'autres qui semblent aussi importantes pour motiver leur choix; elles sont d'un ordre différent :

- pour ceux qui désirent retourner en Espagne, ce sont les possibilités d'intégration à la vie sociale et politique;
- alors que pour ceux qui désirent rester en Suisse, ces raisons sont de type économique : niveau de vie élevé du pays, l'organisation et le sérieux du travail, les possibilités de formation professionnelle ainsi qu'un facteur relatif aux difficultés de trouver du travail en Espagne.

Il faut cependant relever que si le sexe et la zone linguistique ne montrent pas de différences appréciables quant à l'importance des raisons évoquées retenues pour un retour en Espagne, l'"activité" du jeune a une certaine incidence. En effet, certaines raisons semblent toucher plus particulièrement les travailleurs non-qualifiés : la xénophobie et le sentiment d'être repoussé comme individu. (Tableau 8).

En comparant les raisons du choix du jeune Espagnol, il apparaît que les raisons pour retourner dans leur pays correspondent à des besoins complémentaires de ceux pouvant déterminer le choix de la Suisse. Dans le choix de l'Espagne, ils manifestent leur désir de satisfaire des besoins qui ne le sont pas en Suisse alors que le choix de la Suisse montre qu'ils apprécient en Suisse ce qu'ils pensent ne pas pouvoir trouver en Espagne. En effet, les aspects attractifs de la Suisse sont liés au haut niveau de vie du pays, à son développement et à son organisation économique, alors que ceux de l'Espagne se situent au niveau des relations sociales;

Tableau 8. Raisons de rester, raisons de retourner.

Raisons pouvant inciter le jeune à rester en Suisse N = 354			Raisons pouvant inciter à retourner vivre en Espagne N = 353		
Raisons	N	%	Raisons	N	%
- parce qu'en Suisse on gagne mieux sa vie et on peut avoir un niveau de vie plus élevé	152	43,1	- parce qu'en Espagne nous pouvons participer au développement de notre pays	150	42,4
- parce qu'en Suisse le travail est bien organisé et plus sérieux	132	37,4	- parce qu'en Espagne il fait bon vivre, les gens sont gais	147	41,5
- parce qu'en Suisse on peut acquérir une meilleure formation professionnelle	128	36,3	- parce qu'en Espagne on peut vivre près de sa famille	145	41,0
- parce qu'en Espagne il est toujours difficile de trouver du travail à cause de la crise économique	118	33,4	- parce qu'en Espagne les contacts sont plus faciles, on peut mieux se faire des amis	135	38,1
- parce qu'en Suisse on s'est fait des amis et de bonnes relations	114	32,3	- parce qu'en Suisse les lois sur les étrangers défavorisent trop les immigrants	99	28,0
- parce qu'en Suisse on vit dans un pays propre, bien organisé	95	26,9	- parce qu'en Espagne on ne se sent pas repoussé comme individu	98	27,7
- parce qu'en Espagne le travail est bien moins rémunéré qu'en Suisse	86	24,4	- parce qu'en Suisse on busit la xénophobie des Suisses	66	18,6
- parce qu'en Espagne on perd toujours beaucoup de temps, tout est mal organisé	75	21,2	- parce qu'en Espagne le rythme de travail est moins rapide et les gens plus détendus	58	16,4
- parce qu'en Suisse les différences sociales sont moins marquées	61	17,2	- parce qu'en Suisse il y a du chômage; le travail est offert aux Suisses en priorité	51	14,4
- parce qu'en Suisse on est plus libre	34	9,6	- parce qu'en Suisse on se sent déraciné	51	14,4
- parce qu'en Suisse les rapports de travail sont plus démocratiques qu'en Espagne	24	6,8	- parce qu'en Espagne on n'a pas besoin de becoup d'argent pour vivre	25	7,1
- parce qu'en Espagne on est trop contrôlé par la famille et on ne peut pas faire ce que l'on veut	17	4,8	- parce qu'en Espagne on est libre de faire de la politique	13	3,7
			NRP	3	0,8

les jeunes perçevant l'Espagne comme le lieu des possibilités d'affirmation et de reconnaissance de leur identité culturelle et sociale.

Pour revenir à ce désir de retour exprimé par la majorité des jeunes Espagnols, il nous paraît d'autant plus frappant que les données relatives à l'image de l'Espagne, restituées par les jeunes Espagnols eux-mêmes, font apparaître une vision forgée lors des vacances passées (en général chaque année) "au pays": l'ambiance, la gaieté, les fêtes, le soleil, le paysage, le caractère et la manière de vivre des Espagnols en sont les traits positifs marquants, alors que ce qui déplaît le plus, c'est le manque d'organisation, le désordre, la saleté, le bruit. Cette image ne diffère guère, sans doute, de celle que peuvent avoir des jeunes Suisses en vacances en Espagne. Interpréter ce désir de retour est pour nous problématique. Peut-être pourrions-nous y voir un signe exprimant l'identification du migrant de la deuxième génération à ses origines. Souhaiter retourner vivre en Espagne serait une manière d'affirmer son identité espagnole d'origine, sans que l'on puisse en tirer des indications sur la réalité future du retour.

7. A PROPOS DE LA "MUTILATION CULTURELLE"

Nous abordons ainsi ce domaine de l'identité culturelle de la deuxième génération d'Espagnols qui, pour nous sociologues, devrait faire l'objet de nouvelles recherches. En effet, il nous semble alors important de dépasser la dimension formaliste et réductionniste de certains concepts pour atteindre le niveau relationnel que ce domaine de l'identité implique.

Par exemple, la question "Qui sont-ils, Suisses ou Espagnols?" ne laisse guère d'alternative et emprisonne dans une dichotomie reflétant bien le degré de catégorisation systématique du fonctionnement de notre société. Car, il y a différentes manières de répondre à une telle question qui dépendra surtout de l'instance qui interroge. La réponse ne sera pas la même si elle est posée par l'employeur suisse ou par le voisin, au village, en Espagne, durant les vacances: et dans cette seconde éventualité, il n'y aura d'ailleurs pas de questions de ce genre, les émigrés en Suisse qui retournent en vacances en Espagne sont tout naturellement appelés "les Suisses".

"Le fait de l'immigration nous a coupés de notre culture d'origine, de nos racines. Mutilés, nous avons perdu la mémoire de notre peuple", affirment les responsables de la JOC/E dans leur prise de position sur la deuxième génération publiée en introduction à l'enquête; et aussi: "N'appartenant ni à la Suisse ni à l'Espagne, ces jeunes n'ont pour patrie que l'immigration".

Soulignons que l'enquête ne permet pas de se prononcer sur ce thème. Les questions sur les opinions touchant à la religion et à la sexualité, conçues comme indicateurs d'une évolution à partir de la "culture espagnole" en direction de la "culture suisse", ne nous servent guère à tirer des conclusions, tant est nuancé et contradictoire le tableau que l'on peut dresser à partir des réponses. Les longues soirées de discussions, lors de la rédaction du questionnaire, n'ont pas abouti à une clarification entre chercheurs et jeunes Espagnols de ce qui pourrait être révélateur, dans la vie quotidienne, de ces enjeux culturels. Et sans doute ne pouvions-

nous pas, dans une enquête quantitative, apporter de lumières nouvelles sur ce thème dont les traits fondamentaux sont encore insuffisamment élaborés.

La JOC/E établit une distinction entre *l'assimilation*, perçue comme négation de la différence, et *l'intégration*, conçue comme la recherche d'un difficile équilibre entre le respect de la personnalité et de la culture du jeune immigré et la nécessaire adaptation à la vie du pays où il vit. La JOC/E, comme la Commission fédérale consultative pour les problèmes des Etrangers, refuse l'assimilation et vise à l'intégration; elle est donc d'accord sur ce point avec la littérature officielle. Mais, est-ce en ces termes que les jeunes Espagnols vivent leurs problèmes d'identité? Ce débat entre les concepts d'assimilation et d'intégration ne pourrait-il pas plutôt être le point de départ d'une analyse sociologique de fonctionnement d'une part de la Commission fédérale, comme organisme officiel suisse, et d'autre part de la JOC/E, comme mouvement militant?

En effet, ces deux institutions à leur niveau respectif, ont fait du "problème des étrangers", et en particulier de celui de la "deuxième génération", *leur* problème. Dès lors, sous cet angle, la problématique devrait être retournée. L'hypothèse de départ en serait la suivante: Quels sont les problèmes de la Commission fédérale et de la JOC/E à propos de la deuxième génération d'immigrés? Pourquoi et comment en ont-ils fait un problème et leur problème?

A ce niveau, il conviendrait de rompre avec le postulat évolutionniste implicite, découlant du concept d'intégration – autrefois assimilation – qui suggère une histoire où l'on passerait d'une culture "étrangère" – espagnole en l'occurrence – à une culture suisse, et de construire une problématique sur la base d'un autre postulat, plus pertinent sur le plan heuristique, qui reconnaîtrait l'existence et la permanence en Suisse d'une sous-culture espagnole *émigrée*, c'est-à-dire d'une minorité "nationale" non territorialisée. La deuxième génération serait alors une séquence de l'histoire de cette minorité ou sous-culture, envisagée dans son temps social propre, consciente ou non de sa spécificité.

Sur cette nouvelle base, il serait alors possible de retravailler l'approche évolutionniste (la question de l'intégration et ses phases), mais en la relativisant selon le contexte dans lequel les jeunes de la deuxième génération se trouvent insérés et selon les relations de pouvoir auxquelles ils sont confrontés. En effet, envisagés du côté suisse ou du côté espagnol, la deuxième génération pourrait être immigrée ou émigrée; ces seuls qualificatifs étant insuffisants pour la situer de son propre point de vue, c'est-à-dire du point de vue de la vie de chaque jeune Espagnol en Suisse. Dans cette optique, la dimension relationnelle multiforme dans laquelle se situe "le vécu" du jeune serait alors privilégiée, étant entendu que ce jeune n'est pas nécessairement passif à l'égard d'organismes et d'institutions qui le conditionnent ou qui se prétendent ses porte-paroles.

8. . . L'IMPOSSIBLE IDENTITÉ?

Au demeurant, on ne voit guère comment dans la pratique des institutions, pourraient fonctionner des processus d'intégration non-assimilatrice; les deux prin-

cipes d'égalité et de différence en arrivent en effet nécessairement, dans des institutions sélectives et hiérarchisées, à se contrarier.

Prenons-en pour exemple la question de la "double école", c'est-à-dire de la fréquentation facultative de cours de langue, d'histoire et de géographie espagnoles organisés par les consulats en plus du programme scolaire cantonal. Nous ne savons pas, actuellement, comment les enfants espagnols vivent cette double école quant à la gestion de leur identité culturelle. Mais nous pouvons constater que la formation, destinée à leur donner une identité espagnole, vient se juxtaposer à la formation scolaire "normale" gérée par les autorités cantonales suisses et qu'elle ne la modifie nullement. L'hispanité ainsi offerte s'ajoute à l'identité culturelle suisse (et vaudoise, zurichoise, etc.) que l'enfant doit de toute façon acquérir. Autrement dit, on lui fournit la possibilité de retrouver ses "racines" en lui imposant simultanément l'obligation de les perdre.

Si, par hypothèse, les élèves d'origine espagnole pouvaient choisir leur langue maternelle comme première langue étrangère dans leur programme scolaire "suisse", l'ignorance de l'allemand ou du français pourrait constituer un handicap dans la vie professionnelle en Suisse. La spécificité culturelle serait respectée, mais l'égalité n'y trouverait pas son compte.

A notre sens, il est donc illusoire de parler d'équilibre (fût-il reconnu difficile entre le maintien de l'identité culturelle d'origine et l'adaptation à la vie en Suisse, si l'on ne part pas du constat de la domination culturelle (c'est-à-dire aussi, indissociablement, économique et politique) de la "Suisse" sur les groupes immigrés. La recherche d'un équilibre, d'une réciprocité dans la relation, passe nécessairement par une lutte pour la construction de son identité, par un conflit culturel ouvert. C'est là le sens du "droit à la différence" revendiqué par la JOC/E.

Mais la question est plus complexe, et plus contradictoire. Une certaine convergence entre le discours de la JOC/E et celui de la Commission fédérale, un accord sur le refus de l'assimilation, a attiré notre attention sur cette contradiction. La "différence", si elle est trop grande, empêche un fonctionnement efficace de la deuxième génération dans sa fonction première (aux yeux des institutions suisses) : celle de la production. Mais une disparition de toute différence ferait disparaître à terme la possibilité de gérer l'immigration comme régulateur du marché du travail : si les jeunes Espagnols acquéraient les mêmes aspirations et comportements que les jeunes Suisses, leur retour (effectif, cette fois, et non mythique) deviendrait impossible et ainsi disparaîtrait la possibilité de "gérer le stock" de main-d'œuvre.

Revendication du droit à la différence ? Ou défense des droits des jeunes Espagnols en tant que travailleurs ? On voit bien que nous n'avons pas de "ligne correcte" à dicter, et qu'il reste du champ à la poursuite de cette enquête-participation. Il est important de souligner, ici, que si c'est un mouvement d'immigrés comme la JOC/E ou si c'est un organisme officiel comme la Commission fédérale qui utilise les résultats de l'enquête pour en déduire un politique à suivre, le résultat sera fort différent, et le sens de notre participation de chercheurs sera autre. Subie ou revendiquée, assignée ou conquise, l'identité se révèle un enjeu politique.